

Hélène FRANCONI

Ville de L'Isle sur la Sorgue

Document généré le lundi 19 juillet 2021 à 16:28

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale					

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	19/07/21 à 11h10		2/3	21-100086	
JOUE	Intégrale	19/07/21 à 11h10		2/3		

Service : CPJ**Classification CPV :**Principale : **44211100** - Bâtiments modulaires préfabriqués

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Fourniture, pose et location d'une construction en bâtiments modulaires pour une maison médicale sur le site de « l'Annexe » à l'Isle sur la Sorgue
Référence	AO21-07
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRL06
Durée	24 mois
DESCRIPTION	Le présent marché concerne la création et la mise en place d'une construction de bâtiments modulaires provisoires à usage de cabinets médicaux, le temps

de la réalisation des travaux d'aménagement d'une maison médicale dans un bâtiment existant sur le parking de l'Annexe situé au 37 Boulevard Paul PONS à L'Isle sur la Sorgue.

Il s'agit d'un marché de fournitures, de type location.

La location est prévue pour une durée de 24 mois à compter de la date de réception du bâtiment modulaire.

La consultation est passée sous la forme d'un appel d'offre ouvert lancé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2 et R2161-2 à 5 du Code de la Commande Publique (CCP).

Code CPV principal**44211100** - Bâtiments modulaires préfabriqués

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

Options

Non

Reconductions

Non

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

Les candidatures et les offres seront présentées par une seule entreprise ou par un groupement d'entreprises.

La visite du site n'est pas obligatoire. Pour les candidats qui le souhaitent, le

site est librement accessible au 37 Boulevard Paul PONS à L'Isle sur la Sorgue.

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **20/08/21 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 20/08/21 à 14h00

Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans

restriction sur le site : <http://www.marches-publics.info>.

L'acheteur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 6 jours avant la DLRO

PIÈCES CANDIDATURES

DC1,DC2 ou DUME pour présenter sa candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site : <https://www.economie.gouv.fr>

[/daj/formulaires-marches-publics](#)

+ Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés + Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société + CAS ÉCHÉANT : Situation de redressement judiciaire + Déclarations appropriées de banques pour les sociétés nouvellement créées + Chiffre d'affaire global du candidat + Qualifications professionnelles + Références professionnelles + Moyens matériels + Moyens humains

PRÉSENTATION DES OFFRES

L'Acte d'engagement, (A.E.) et ses annexes dont la DPGF + Le mémoire technique

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Critère prix (NP)noté sur 40 points,

Critère valeur technique (VT) noté sur 60 points dont

Sous critère VT1 noté sur 35 points : Descriptif du bâtiment modulaire

Sous critère VT2 noté sur 15 points : Méthodologie/délais/planning

Sous critère VT3 noté sur 10 points : Chantier verts/développement durable

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

L'envoi des candidatures et des offres liées à la présente consultation est effectuée uniquement par voie électronique via le site <http://www.marches-publics.info>

L'acheteur autorise les copies de sauvegardes uniquement sous forme de support électronique ou papier.

L'acte d'engagement n'a pas à être signé au stade de la remise des offres.
Seul l'attributaire signera l'acte d'engagement

Marché périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 19/07/21 à la publication

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 19/07/21 à 11h10

Marches-Publics.info V9.7